



FINICHAPE® AN

MORTIER AUTONIVELANT FIBRE POUR CHAPES RAPPORTEES – EN 13813.

Date d'actualisation : 02 octobre 2017

Propriétés

Mortier à base de liants hydrauliques, charges minérales, fibres acryliques, résine redispersable et additifs.

Après mélange, on obtient un mortier autonivelant.

AVANTAGES :

- Conforme au DTU 26-2, norme P 14-201,
- Dosage constant des constituants,
- Pompable,
- Adhérence élevée,
- Peut rester nu ou être revêtu d'un revêtement de tous types après quelques jours,
- Compatible avec tous types de bétons durcis,
- Emploi sûr et facile : prêt à gâcher à l'eau,
- Aspect régulier,
- Simplicité de préparation et de mise en œuvre,
- Adapté pour locaux P4/P4S.

Domaines d'application

En sols intérieurs et extérieurs neufs ou anciens :

- Confection d'ouvrages de nivellement de grandes surfaces,
- Chapes incorporées ou rapportées,
- Sols de locaux à trafic modéré et intense, non rapide,
- Pas adapté aux formes de pente.

NB : Pour un bel aspect de surface appliquer le produit sur au moins 10mm d'épaisseur.

Supports admissibles :

- Bétons présentant une résistance à la traction directe supérieure ou égale à 1 MPa.
- Parquet bois (panneaux CTBX) avec primaire époxy COPOX COLLE REPRISE impérativement.

Revêtements ultérieurs :

Parquets, sols plastiques, moquette, carrelage, peinture de sols PU et acrylique, ragréage de sols autolissants type FINISOL® après 7 jours minimum.

Caractéristiques

Granulométrie : 0 à 2mm.

Adhérence sur support rugueux à 28 jours : 1,6 MPa.

Mise en œuvre

Préparation des supports : Les supports doivent être propres, sains, dépoussiérés, non gras, non gelés et être âgés d'au moins 28 jours. Il faudra s'assurer d'avoir un support totalement cohésif (non friable et résistance à la traction > 0,8 MPa). Support admissible : béton neuf, béton ancien, bois et carrelage.

Les supports devront être conformes aux DTU et CPT en vigueur et une désolidarisation est à prévoir par un joint mousse sur toutes les parties verticales (murs, poteaux,...) en contact avec le support à traiter.

Appliqué le primaire époxy COPOX COLLE REPRISE qui devra être encore poisseux au moment de l'application du mortier FINICHAPE® AN.

Préparation du mortier : Mélanger un sac de 25 kg de FINICHAPE® AN avec 3,7 L d'eau, afin d'obtenir un mélange homogène et sans grumeaux.

L'ordre d'incorporation étant obligatoirement l'eau puis la poudre.

Le mélange est réalisé à l'aide d'un malaxeur ou d'une bétonnière.

Dans tous les cas, ne jamais rajouter d'eau ultérieurement dans un mélange préparé.

Application: Sur supports préparés dans les conditions décrites ci-dessus, le mortier doit aussitôt être répandu sur le sol et égalisé avec une raclette à hauteur réglable.

Le traitement de surface est effectué au moyen d'une barre dite de « débullage ».

Précautions d'emploi: JOINTS DE FRACTIONNEMENT :

Lorsque le gros œuvre comporte des joints, la chape doit être fractionnée aux mêmes emplacements ; dans tous les cas les joints sont exécutés pour des surfaces de l'ordre de 25 m². Leur longueur est au maximum de 8 m, 5 m sont préférables. Les joints de fractionnement sont exécutés soit par sciage du FINICHAPE® AN frais ou durci, soit par profilés disposés avant mise en place du FINICHAPE® AN.

Epaisseur d'application : maximum 5 cm.

Température d'application : 5 à 35° C.

Pose de revêtement de sol : après 7 jours minimum.

Pose de peintures ou de revêtements de sols : Appliquer rigoureusement le DTU 59.3 ou 53.2.

Mise en service à 20° C : trafic piéton : 24 heures, véhicule léger : 72 heures, ces délais dépendant de la température et de l'épaisseur appliquée.

Recommandations : Ne pas appliquer sous pluie battante, ni support immergé. En cas de fortes chaleurs, prendre les précautions d'usages. Ne jamais ajouter d'adjuvants ou d'autres additifs.



Performance

Résistances mécaniques en MPa, à 3,7L d'eau par sac de 25 kg :

| | 24 h | 7 jours | 28 jours |
|--------------------|------|---------|----------|
| Compression | 16,5 | 33,7 | 47 |
| Flexion | 3,6 | 4,4 | 5 |

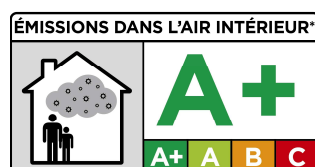
Essais réalisés en laboratoire.

Dosage

En moyenne 2 kg de produit gâché /m²/mm d'épaisseur.

Sécurité

Consulter la fiche de données de sécurité.



*Information sur le niveau d'émissions de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Stockage

1 an à l'abri de l'humidité dans l'emballage d'origine.

Conditionnement

Sac de 25 kg.
Palette de 1400 kg, soit 56 sacs.



| |
|--|
| CE |
| 0 |
| TECHNIQUE BETON - ZI Avenue Albert Einstein 77550 Moissy Cramayel - France 07 |
| FINICHAPAN-RPC-2013 07 01-00001 |
| EN 13813 CT - C40 - F5 |
| FINICHAPE AN |
| Enduit de sol |
| Réaction au feu : Ffl |
| Emission de substances corrosives : CT |
| Perméabilité à l'eau : NDP |
| Perméabilité aux vapeurs d'eau : NDP |
| Résistance à la compression : C40 |
| Résistance à la flexion : F5 |
| Résistance à l'usure : NDP |
| Isolation au bruit : NDP |
| Absorption du bruit : NDP |
| Résistance thermique : NDP |
| Résistance chimique : NDP |